

Mission 2 : L'accompagnement scolaire

Le service civique intervient en complément des éducateurs et enseignants scolaires qui exercent au sein des Pôles Espoirs ou sections sportives.



ACTIVITE DU POSTE

- Participer au soutien et à l'accompagnement scolaire des jeunes inscrits dans le Parcours d'Excellence Sportive (aide aux devoirs, moments d'échanges et de soutien...)
- Devenir un interlocuteur privilégié avec les parents des jeunes pensionnaires.
- Assurer le suivi avec le pôle médical ;
- Assurer le suivi administratif des sections (présence aux entraînements, mise à jour des tests et des séances ;
- Participer et élaborer des sorties culturelles sur les temps libres.



CONDITIONS DE L'OFFRE

- Mission de 8 mois (24h min/semaine)
- Indemnité de service civique



QUALITEES SOUHAITEES

- Age : 18 à 25 ans
- Permis B souhaité
- Intérêt pour le milieu sportif
- Motivation et dynamisme
- Aucun diplôme exigé